Novartis perd son premier procès pour bloquer le générique d’ Entresto

Compte Test - 2024-08-14 09:54:41 - Vu sur pharmacie.ma

Novartis a échoué à convaincre un Tribunal fédéral d’empêcher MSN Pharmaceuticals de commercialiser un générique d’Entresto, son médicament phare contre l’insuffisance cardiaque. Le juge Richard Andrews, du district de Delaware, a jugé que les chances de Novartis de gagner son procès pour violation de brevet étaient trop mince pour justifier une interdiction du lancement du générique.

Toutefois, il a temporairement interdit à MSN de vendre son produit le temps que Novartis fasse appel auprès de la Cour d'appel des États-Unis.

La version générique d’Entresto de MSN approuvée par la FDA, sera le premier générique américain de ce traitement qui a généré un chiffre d’affaire de plus de 6 milliards de dollars en 2023.

Tout en maintenant ses prévisions financières pour 2024, Novartis a déclaré qu'elle envisageait toutes les options pour défendre sa propriété intellectuelle. En 2022, Novartis avait poursuivi MSN et d’autres sociétés pour violation d’un brevet expirant en 2026 et avait récemment demandé une injonction préliminaire pour bloquer le lancement du générique.

Le juge a rejeté cet argument, affirmant qu'une décision défavorable n’entraînerait pas de «préjudice irréparable». L’affaire a été suspendue trois jours pour permettre à Novartis de faire appel. Parallèlement, Novartis a également demandé à un tribunal de Washington de bloquer le lancement du générique dans le cadre d’une contestation de l’approbation de la FDA, mais aucune décision n’a encore été prise à ce sujet.